

Publication du plaidoyer « Faire de mon Espace Santé une réussite collective »

France Assos Santé affiche son ambition de faire de Mon Espace Santé l'outil de la participation citoyenne

D'ici quelques jours, [le service en ligne Mon Espace Santé](#) va s'ouvrir, progressivement, à l'ensemble de la population. Cette nouvelle plateforme portée par l'état promet de mettre à disposition de tous les usagers des outils numériques pour mieux gérer leur santé.

Les objectifs sont ambitieux, et de nouveaux services sont attendus courant 2022. Les attentes des usagers sont, au même titre, très fortes. Les Français sont nombreux à percevoir les bénéfices que peut apporter Mon Espace Santé, aussi bien pour faciliter leur parcours de santé que pour faciliter la gestion de leurs données de santé. Une inédite messagerie sécurisée de santé citoyenne leur permettra de sécuriser leurs échanges avec leurs professionnels de santé tandis que l'ensemble de leurs documents médicaux y trouvera place, hébergés sur des serveurs français.

France Assos Santé salue donc les efforts conjoints des nombreux acteurs de l'écosystème, auxquels elle a pris part, pour mettre au point ce service bénéficiant du soutien fort de la puissance publique. Mon Espace Santé rassemble les ingrédients pour assurer ce virage numérique en santé tout en garantissant la souveraineté sur les données de santé de millions d'usagers

Afin de « Faire de Mon Espace Santé une réussite collective », France Assos Santé publie son [plaidoyer](#) sur les évolutions du service et les garanties à donner aux usagers pour que chacun d'entre eux puisse en bénéficier pleinement. Il décline 10 propositions autour de 4 grands axes :

- **Garantir aux usagers le choix libre et éclairé pour l'utilisation de Mon Espace Santé et des services associés.** Pour assurer la souveraineté des usagers sur leurs propres données, Mon Espace Santé doit leur donner les clés pour les partager en toute sécurité et transparence, facilement et librement aux professionnels de leur choix.
- **Créer la confiance en facilitant la gestion des accès par les usagers de mon espace santé.** La prise en compte de la diversité des parcours de santé doit aboutir à des fonctionnalités de gestion adaptées pour les mineurs de plus de 16 ans, les aidants proches ou encore les personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique. Le libre choix de confier un accès total au médecin traitant doit également être laissé aux usagers.
- **Capitaliser sur les fonctionnalités de Mon Espace Santé pour simplifier le parcours de soins.** Les établissements de santé doivent jouer le jeu et verser dans « Mon Espace Santé » de manière simple

l'historique des documents des usagers. Des outils de prévention doivent y être aussi conçus et déployés en concertation avec les usagers.

- **Faire de l'accompagnement de proximité des usagers une priorité et une réalité.** Pour assurer le succès du déploiement du service comme ses usages pérennes, l'accompagnement humain, solidaire et de proximité doit être une priorité collective, de même qu'une communication adaptée à tous les publics. Les moyens nécessaires doivent être alloués aux acteurs de la médiation, aux professionnels de santé et aux associations pour concrétiser cet accompagnement pour tous.

Ces recommandations sont issues du travail assidu de l'ensemble des membres associatifs de France Assos Santé, engagé sur le sujet de l'Espace Numérique de Santé depuis le tour de France du Numérique en santé initié en 2019. Elles devront trouver des applications autant dans la formation des professionnels de santé que dans le développement de synergies entre les réseaux des associations d'usagers et les réseaux de la médiation au numérique ou encore dans des futures évolutions législatives.

Dans la suite de son soutien positif à ce service et de son implication active et constructive, France Assos Santé entend bien continuer à travailler avec l'ensemble des acteurs pour contribuer à faire de Mon Espace Santé l'outil numérique inclusif pour rendre chacun acteur de son parcours de santé et maître de ses données.

Retrouvez le plaidoyer [ici](#)

Contact : Arthur DAUPHIN – 07 56 34 08 69 – adauphin@france-assos-sante.org